



ROUGEOLE

Une campagne de vaccination contre la rougeole à l'intention des enfants âgés de 9 à 59 mois se déroulera la semaine prochaine, du 26 au 30 avril, annoncent l'Unicef et l'OMS. Elle couvrira sept régions du pays où des cas ont été détectés et sera couplée à la supplémentation de la vitamine A.

Page 5

"OGOOUÉ-IVINDO 2022"

Le président Ali Bongo Ondimba se rend ce mercredi à Makokou où, au cœur de la manœuvre médico-militaire "Ogooué-Ivindo 2022" débutée lundi et dont il est l'initiateur, est organisée une journée dite VIP. Le chef de l'Etat, qui y séjournera 24 heures, devrait procéder à des inaugurations.

Page 3

FOOTBALL

Avec pour adversaires la RDCongo (comme on se retrouve !), la Mauritanie et le Soudan, le Gabon n'a pas trop à se plaindre du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2023 effectué hier soir à Johannesburg, en Afrique du Sud. Reste à en connaître le calendrier.

Page 8

LUI POUR ELLE : VIVE L'EGALITE !

LE Gabon a lancé hier, devant un parterre de personnalités politiques, religieuses ou du monde de l'entreprise, la campagne "HeForShe" (Lui pour Elle), réaffirmant sa volonté - déjà exprimée à travers sa législation - de faire participer chacun de ses citoyens au combat en faveur de l'égalité des genres. Un engagement qui a valu au président Ali Bongo Ondimba une distinction décernée par Onu-Femmes.

Page 2



POUR MOI QUOI...

Qui sont ceux-là que l'ex-gorille de BLA cherche à entraîner dans sa chute ?

Du début à la fin de son procès, l'ex-aide de camp de l'ex-diracab n'a tenté qu'à noyer d'anciens hommes liges de son patron coupable de détournements de deniers publics et blanchiment d'argent. Que cache cette stratégie de défense ?

On le sait. Sous les Tropiques, une fois pris, on n'a pas souvent les côtes solides pour assumer ses

responsabilités et errements. C'est le cas du petit lieutenant flambeur aujourd'hui dans les abysses et qui refuse de mourir seul. Alors, face à la machine judiciaire, il cherche vainement à mouiller le maximum de personnes. Du machiavélisme ou fuite en avant ? Les deux. Ce n'est un secret pour personne qu'au Gabon, de nombreux responsables politiques bénéficient de fonds politiques, de souveraineté et autres primes. C'est prévu par la loi. Parle-t-il de ces gens là ? On aurait bien voulu savoir pour éviter la confusion, car dans ce genre d'histoires, on confond tout et rien. Si ce n'est pas le cas, lui seul connaît les

destinataires des fonds en question.

Donc, provoquer ce cafouillage, c'est faire preuve de mauvaise foi. Mais, on comprend, en situation difficile, on se défend. Est-ce une raison pour semer le trouble dans les esprits ? C'est à la justice de faire son job, et non à un prévenu de lui indiquer la voie à suivre...

En tout cas, "qui sème le vent, récolte la tempête". Et il en a mesuré les conséquences quoi